

**DECRET N°2013-376 DU 26 SEPTEMBRE 2013**

portant nomination au Ministère de la Communication et  
des Technologies de l'Information et de la Communication

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2013-008 du 05 février 2013 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2012-430 du 06 novembre 2012 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de Ministère de la Communication et des Technologies de l'Information et de la Communication ;
- Sur** proposition du Ministre de la Communication et des Technologies de l'Information et de la Communication ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance extraordinaire du 12 juillet 2013.

**DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont nommés au Ministère de la Communication et des Technologies de l'Information et de la Communication après la décision n° 13-021 du 14 juin 2013 de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication, les personnes dont les noms suivent. Il s'agit de :

- **Secrétaire Général de l'Office de Radiodiffusion et de Télévision du Bénin**

: Monsieur Jacques  
Akochayé KOUGBADI



• Directrice de la Radio Nationale

: Madame Pascaline  
Afiavi AHOULIHOUA-  
ANANI

• Directeur de la Station Régionale ORTB-  
PARAKOU

: Monsieur Ewédjè Félix  
AYEDEGUE

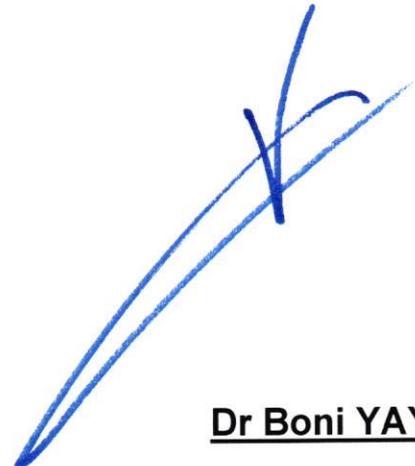
• Directeur de Publication du Quotidien  
"La Nation"

: Monsieur Sanvi Edgard  
COUAO-ZOTTI

**Article 2:** Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 26 septembre 2013

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI *g*

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action  
Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques,  
du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,

**Pascal Irénée KOUPAKI**

Le Ministre de l'Economie  
et des Finances,

Le Ministre de la Communication et des  
Technologies de l'Information et de la  
Communication,

**Jonas GBIAN**

**Max Barthélémy AHOUEKE**

**AMPLIATIONS** : PR.. 6 ; AN.. 2 ; CC.. 2 ; HAAC..2 ; HCJ 02 ; PM/DCAGEPPDS 04 ; MEF 04 MCTIC 04 ;AUTRES  
MINISTERES 25 ;SGG..4 ; INSAE..4 ; DGB-MEF-DGDDI-DGID..5 ; BN-DAN-DDL..3 ; GCONB-DCCT..2 ;INTERSESSES :  
04 ; IGA-IGF..2 ; UAC-FASEG-ENEAM..3 ; JO..1 *cy*

*cb*